



De la Baie de Somme à la Canche : ressort des activités touristiques

Le littoral allant de la frontière belge au Havre est jalonné de nombreux sites attractifs qui valent à cette frange côtière d'accueillir le quart de l'emploi touristique des régions du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie et de Haute-Normandie.

L'hébergement et la restauration dominent l'activité touristique de cette bande littorale, au centre de laquelle la zone du Touquet se distingue par la complémentarité de ces deux secteurs avec celui des sports et loisirs.

Dans cet ensemble, la côte picarde se caractérise par une forte croissance de l'emploi touristique ainsi que par une saisonnalité plus marquée que dans les autres zones du bord de mer.

Arnaud Bourdon, Joël Dekneudt, Sophie Mille, Insee ; Claire Henocque, CRT

Le littoral des régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et de la Haute Normandie s'étire sur environ 350 km, dont 70 km de côte en Picardie. Du nord au sud se succèdent de grandes plages de sable, les caps Blanc-Nez et Gris-Nez, les estuaires, les plages de galets et les Falaises de la Côte d'Albâtre. Cette zone bénéficie de sites prestigieux et uniques, dont la Baie de Somme et le site des deux caps, classés Grands sites de France, ou encore l'Arche de la Porte d'Aval à Étretat. Le long d'une façade littorale partant de Dunkerque jusqu'au Havre, le tourisme représente 16 000 emplois, soit 3,5 % de l'emploi total de ce territoire (*figure 1*). Cette part est plus importante que dans l'ensemble des trois régions concernées (2,3 %). Le littoral représente ainsi un atout touristique et un enjeu pour les acteurs publics en charge de son développement. Les activités touristiques y sont davantage tournées vers l'hébergement, posant la question d'une gestion durable du foncier et d'une préservation du patrimoine environnemental, à l'instar du cadre législatif posé par loi littoral. Ainsi, le Parc naturel

maritime des estuaires et de la mer d'Opale, créé en décembre 2012 renforce les réserves naturelles et sites Natura 2000 déjà existants. Il est dédié à la protection du milieu marin et à la gestion équilibrée des ressources de Marquise au nord de Boulogne à Dieppe. D'autres défis sont à prendre en compte, telle la forte saisonnalité de l'activité, qui nécessite une grande souplesse du marché du travail et pose la question d'un emploi parfois précaire ou de courte durée.

Au sein de la bande littorale, la problématique de l'emploi touristique se trouve la plus prononcée dans les territoires des baies de la Somme, de l'Authie et de la Canche, zone à la fois

classée Natura 2000 et comportant la part de l'emploi touristique la plus forte. Localement, l'activité touristique varie en effet selon la nature des sites, la présence de grandes agglomérations et l'importance des autres activités économiques. La part de l'emploi touristique atteint ainsi son maximum dans la zone du Touquet (10,9 %) et son minimum dans les aires portuaires telles que Dunkerque (2,3 %) ou Le Havre (1,7 %). La Picardie maritime fait partie des territoires où l'activité touristique est la plus présente dans l'économie, avec respectivement 6,4 % et 4,6 % des emplois dans les zones de Quend Fort-Mahon et de Saint-Valery-sur-Somme (*figures 2 et 3*).

1 Une forte représentation de l'emploi touristique sur les côtes de Picardie

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total

	Frange littorale %	Hors littoral %	Dans la région %
Picardie	5,6	2,5	2,7
Nord Pas-de-Calais	4,1	1,9	2,2
Haute-Normandie	2,4	2,2	2,2
Ensemble	3,5	2,1	2,3

Sources : Insee, DADS - Acoess 2011

L'hébergement et la restauration, moteurs du tourisme littoral

En moyenne, l'hébergement occupe une part de l'emploi touristique plus importante sur la façade littorale (31 %) que dans l'intérieur des terres (21 %). Le poids de ce secteur est le plus élevé dans les bassins de Quend Fort-Mahon (45 %) et de Saint-Valery-sur-Somme (39 %), devant Le Touquet (35 %). À l'exception de Dunkerque (23 %), l'hébergement ne représente jamais moins du quart de l'emploi touristique côtier (*figure 4*).

Le secteur de la restauration occupe en moyenne 27 % de l'emploi touristique côtier, soit trois points de plus que dans l'intérieur des terres. Les zones de Quend Fort-Mahon et de Saint-Valery-sur-Somme se tiennent dans la moyenne, avec respectivement 28 % et 24 %. La restauration affiche la part la plus élevée dans le Nord-Pas-de-Calais, culminant à 37 % dans la zone de Calais et s'élevant à 31 % dans celle du Touquet.

Le secteur des sports et loisirs dynamise l'économie touristique de la zone du Touquet

Troisième activité de la façade littorale, les sports et loisirs regroupent 13 % de l'emploi

touristique, soit un point de plus que dans l'intérieur des terres. La part de ce secteur varie de 6 % dans la zone de Calais à 39 % dans celle de Saint-Valery-en-Caux. Au

Touquet, les activités de sports et loisirs constituent un troisième axe majeur de l'emploi touristique (17 %), en complément de l'hébergement et de la restauration. Sur la

2 Le littoral picard compte en moyenne 2 000 emplois touristiques dans l'année

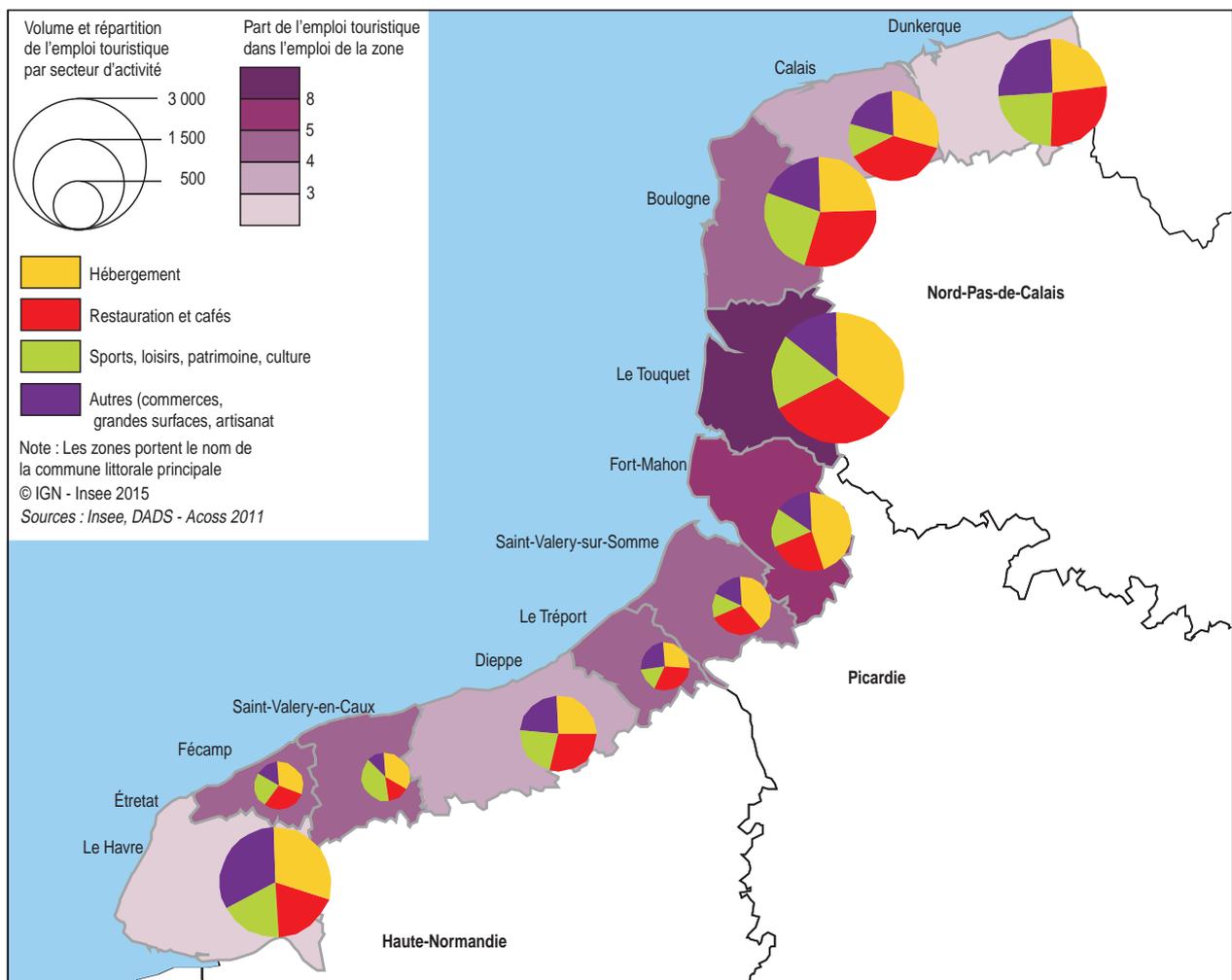
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total

	Nombre moyen d'emplois en 2011	Évolution entre 2009 et 2011 %	Part dans l'emploi total de la zone en 2011 %
Dunkerque	2 100	8,3	2,3
Calais	1 560	-2,6	3,4
Boulogne	2 230	-2,4	4,2
Le Touquet	3 110	3,7	10,9
Nord-Pas-de-Calais	9 000	2,0	4,1
Fort-Mahon	1 290	1,6	6,4
Saint-Valery-sur-Somme	740	11,4	4,6
Picardie	2 030	5,0	5,6
Le Tréport	480	11,8	4,4
Dieppe	1 120	0,4	3,3
Saint-Valery-en-Caux	500	-2,3	5,0
Fécamp	500	10,6	4,3
Le Havre	2 270	-3,3	1,7
Haute-Normandie	4 870	0,3	2,4
Ensemble	15 900	1,8	3,5

Sources : Insee, DADS - Acoiss 2011

3 Le Touquet et les zones picardes en tête pour la part d'emplois touristiques

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total et répartition par secteur, en 2011



côte picarde, leur part est plus restreinte, avec 10 % de l'emploi touristique dans la zone de Saint-Valery-sur-Somme et 8% dans celle de Fort-Mahon.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, ce secteur emploie 1 100 personnes et dispose d'équipements importants tels que Bagatelle à Merlimont et l'Aqualud au Touquet. Six casinos complètent l'offre de la région. La Haute-Normandie en compte un de plus, les

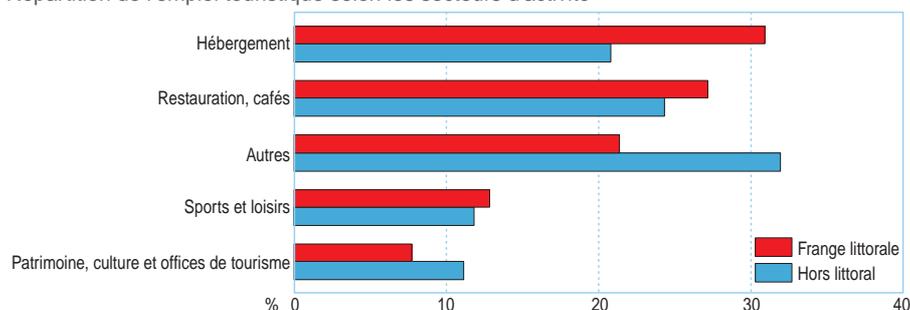
casinos emploient l'essentiel des 780 emplois des activités de sports et loisirs. Sur la Côte picarde, ce secteur emploie 170 salariés. En 2011, les principaux équipements sont l'Aquaclub à Fort-Mahon, le chemin de fer de la Baie de Somme et un casino à Cayeux.

Le patrimoine et la culture représentent en moyenne 8 % de l'emploi touristique littoral et 11 % à l'intérieur des terres. La zone de

Boulogne-sur-Mer arrive au premier plan (16 % de l'emploi touristique) grâce à Nausicaa, devant la zone de Fort-Mahon (7 %) avec le parc du Marquenterre, puis celle de Dunkerque (6 %). La saisonnalité des emplois du secteur fluctue au gré des événements culturels locaux, tels que l'Enduropale au Touquet, le festival du film et celui du cerf-volant à Dieppe ou le mois de l'architecture au Havre.

4 L'hébergement, secteur le plus développé du tourisme littoral de Dunkerque au Havre

Répartition de l'emploi touristique selon les secteurs d'activité



Source: Insee, DADS - Acooss 2011

5 Sur le littoral picard, deux fois plus d'emplois touristiques en été qu'en hiver

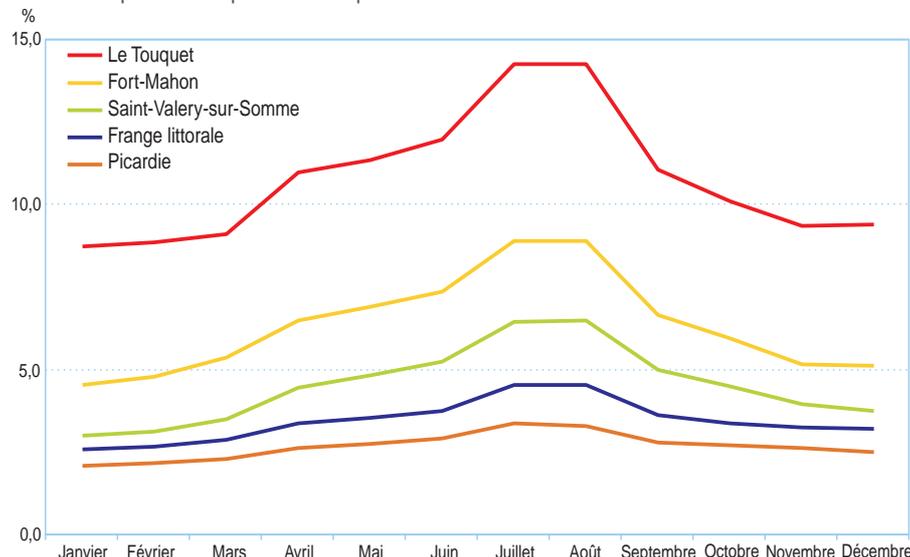
Nombre d'emplois touristiques (moyenne mensuelle de la période)

	Décembre à février	Juillet-août	Ratio
Saint-Valery-sur-Somme	510	1 110	2,2
Fort-Mahon	920	1 910	2,1
Le Tréport	340	660	1,9
Le Touquet	2 440	4 380	1,8
Boulogne	1 780	2 970	1,7
Dunkerque	1 640	2 860	1,7
Dieppe	900	1 480	1,6
Fécamp	410	660	1,6
Le Havre	1 840	2 880	1,6
Saint-Valery-en-Caux	410	660	1,6
Calais	1 320	2 030	1,5
Ensemble	12 510	21 600	1,7

Source: Insee, DADS - Acooss 2011

6 Une saisonnalité marquée le long du littoral picard

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total au cours de l'année 2011



Source: Insee, DADS - Acooss 2011

Une saisonnalité plus marquée sur le littoral

L'emploi touristique sur la façade littorale présente des variations saisonnières plus élevées que dans l'intérieur des terres. Durant la période estivale, l'emploi y est supérieur de 35 % à la moyenne annuelle, contre 30 % environ dans chacune des trois régions. En Picardie, cette différence est encore plus forte : en bord de mer, l'emploi touristique est en effet supérieur de 50 % à la moyenne annuelle en été, près du double de l'intérieur des terres.

En juillet-août, 21 600 emplois sont consacrés au tourisme sur la façade littorale, 9 000 de plus que de décembre à février. C'est dans la zone du Touquet que la hausse des effectifs est la plus élevée, de 2 500 en hiver à 4 400 en été. Les deux zones picardes présentent les variations saisonnières les plus fortes des 11 zones côtières. Les effectifs y sont multipliés par deux, passant de 1 400 à 3 000, alors qu'en moyenne sur la frange littorale ce rapport est de 1,7 (figure 5).

Du fait de cette saisonnalité, la part du tourisme dans l'emploi total varie de 2,6 % en hiver à 4,5 % en été sur la façade littorale. Les zones de Fort-Mahon et Saint-Valery-sur-Somme présentent une part légèrement plus élevée en hiver (4 %), mais qui atteint 8 % en juillet-août. C'est cependant dans la zone du Touquet que l'écart entre les saisons est le plus important, avec un passage de 9 à 14 % (figure 6).

L'emploi touristique en forte progression dans les zones du Tréport et de Saint-Valery-sur-Somme

Entre 2009 et 2011, le nombre d'emplois touristiques a globalement augmenté de 2 % le long de cette façade littorale, gagnant notamment 9 % dans le secteur du patrimoine et de la culture et 7 % dans la restauration. Il est stable dans l'hébergement et perd 5 % dans le secteur des sports et loisirs.

Avec 12 % d'emplois touristiques supplémentaires entre 2009 et 2011, la zone du Tréport présente la hausse la plus importante de la façade littorale, juste devant la zone de Saint-Valery-sur-Somme (+11 %).

De Dunkerque au Havre, la frange littorale concentre un quart de l'emploi touristique des trois régions

Le littoral est une composante géographique qui structure l'organisation territoriale des activités touristiques. Ainsi la frange littorale du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et de la Haute Normandie rassemble un quart de l'emploi du tourisme alors qu'elle ne représente que 14 % de la superficie des trois régions et 17 % de leur population.

La concentration géographique de l'emploi touristique à proximité de la mer est partagée par les trois régions. En effet, la frange littorale recouvre environ 20% du territoire du Nord-Pas-de-Calais et de la Haute-Normandie et 6% de celui de la Picardie alors que la place du littoral dans l'emploi touristique est plus élevée, autour de 30 % dans les deux premières régions et 12 % en Picardie.

La frange littorale

Pour comparer l'activité touristique du littoral des régions Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie, une frange côtière a été constituée à partir des communes situées à moins de 20 kilomètres de la mer, puis divisée par zone d'emploi, à l'exception de celle du Havre séparée en deux territoires.

Faute d'éléments précis sur la distance d'impact du littoral sur l'économie touristique, la distance de 20 kms a été choisie car elle recouvre l'ensemble des communes de la Picardie-maritime. Elle correspond par ailleurs à la "profondeur" maximale des anciens cantons présentant une façade maritime (plusieurs études sur le littoral retiennent les anciens cantons côtiers comme territoire).

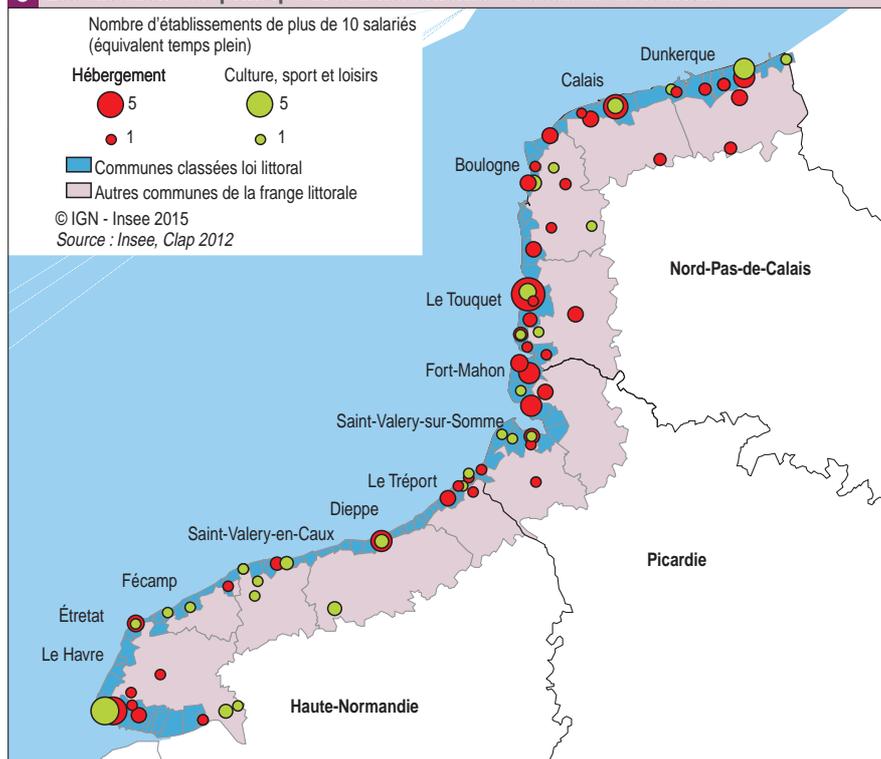
La frange littorale ainsi définie se compose de 106 communes riveraines des mers et estuaires et 601 communes situées à l'intérieur des terres. Les communes classées "littoral" ou "estuaire" par la loi littoral représentent 22 % de la surface et 55 % de l'ensemble de la population de cette frange.

7 L'emploi touristique de la frange littorale des régions

	Emplois touristiques	Part de la frange littorale dans la région			dont communes concernées par la "loi littoral"	
		Emplois touristiques %	Population %	Superficie %	Population %	Superficie %
Picardie	2 030	12	5,7	5,8	20,0	23,6
Haute-Normandie	4 870	32	29,2	21,0	54,7	20,0
Nord-Pas-de-Calais	9 000	28	15,8	20,2	60,2	22,7
Ensemble des trois régions	15 900	25	16,5	14,1	54,5	21,7

Source : Insee, DADS - Acofs 2011, recensement de la population 2011

8 Localisation des principaux établissements du secteur du tourisme



Sources et définitions

L'emploi total dédié au tourisme comprend les emplois directement liés au tourisme local et des emplois non précisément localisés, induits par la présence des touristes (cf Insee Analyses Picardie n°7). Cette étude ne porte que sur les emplois directement liés au tourisme local. Ils correspondent aux

activités économiques mises en œuvre localement pour l'accueil des touristes.

- Certaines de ces activités sont spécifiquement touristiques comme l'hôtellerie, les campings, les parcs d'attractions... La totalité de l'emploi de ces secteurs sont des emplois touristiques.

- D'autres activités sont partiellement touristiques comme la restauration, l'organisation d'événements culturels, le commerce de détail. Dans ce cas, l'emploi touristique est estimé par différence entre l'emploi total et l'emploi théorique lié à la population résidente.

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Crédits photos :
photo 1-CRT Picardie-Nicolas Bryant
photos 2 et 3-Insee Picardie

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus www.insee.fr/picardie www.picardietourisme-acteurs.com

- Antoine P., Lavenseau D., « La Picardie : un riche potentiel pour un secteur culturel peu développé », *Insee Analyses Picardie* à paraître, Insee, mai 2015.
- Bourdon A., Dekneudt J., Hénocque C., « Le tourisme en Picardie : près de deux milliards d'euros de retombées économiques », *Insee Analyses Picardie* n° 8, Insee, avril 2015.
- Dachary-Bernard J., Gaschet F., Lyser S., Pouyane G., Virol S., « L'impact de la littoralisation sur les marchés fonciers : Une approche comparative des côtes basque et charentaise », *Économie et statistique* n° 444-445, Insee, 2011.

